

Tutelle de ma mère, retraitée

Par MarieLR, le 22/11/2012 à 14:32

Bonjour!

Ma mère est en maison de retraite et a une tutrice qui gère son argent. Pour payer sa maison de retraite, ma mère bénéficie d'une aide sociale.

Hier, ma mère a reçu la visite imprévue de sa tutrice, qui lui a demandé ce qu'elle avait dans son coffre-fort. Ma mère lui a dit la vérité, à savoir des bijoux. La tutrice, apparemment sur ordre d'un juge, a pris en photo tous les bijoux. Ma mère craint de voir ses souvenirs de famille, notamment de sa mère, saisis par le juge.

La procédure est-elle normale?

De plus, ma grand-mère maternelle m'avait laissé des bijoux pour moi, que j'avais confié à ma mère, du fait qu'elle possède ce coffre-fort.

Puis-je les récupérer, ou est-ce trop tard maintenant que les bijoux ont été pris en photo?

Tout cela me peine, car il s'agit de sentiments. Pas de bijoux.

Merci pour votre aide!!